



François, le 05 décembre 2003

COMMENT LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LES VIOLENCES ET LES INCIVILITES ?

Le rôle assigné à l'École est à définir en premier lieu.

I) LES PROBLEMES D'EDUCATION :

Il serait vain de négliger le changement de société.

Des familles ne maîtrisent plus du tout la (les) situation(s). Des parents « fuient », ou se réfugient dans une fausse facilité en assouvissant tous les plaisirs de l'enfant.

Des familles auraient besoin d'aide. Mais comment aider certains parent ?

De même que reste intangible le conflit des générations. Ce n'est pas une spécificité de notre époque.

Nous observons la perte du « respect » sans que les enfants s'en rendent compte eux-mêmes.

En fait, on pense défendre son enfant. N'oublions pas que ce dernier se construit aussi dans la contrainte. Mais les punitions ? Brimer c'est peut être un ... but !

Il s'ensuit une dénonciation des défauts du collège unique. L'utopie était belle et garde, dans l'absolu, sa valeur philosophie. Mais le simple cas de la lecture montre les limites.

Pour finir, on observe que les parents veulent garder un contrôle sur les sanctions.

II) REGARDS ET QUESTIONS :

- Y-a-t-il une corrélation entre l'échec scolaire et l'incivilité ? Il resterait à restaurer la confiance de l'élèves dans le système.

- Mais la corrélation est-elle établie statistiquement ?

Nous observons que tous les élèves en échec scolaire ne sont pas « incivils » ou « agressifs ».

Il s'ensuit un débat autour du mot « agressif ».

- Une proposition : Dans tous les CAPES, introduire la psychologie. Pas seulement des notions. Mais de U. V. de mise en situation.

- L'expérience du professeur :

La situation des jeunes enseignants : Où en est la formation continue ? Et pas seulement pour la didactique des disciplines ? Se pose alors la question du remplacement des professeurs en formation. Il faut des titulaires remplaçants. Cela ne s'improvise pas.

- Les surveillants ne sont pas du tout formés.

Nos observons la réduction générale de la formation. Ce sont les conséquences de la politique de baisse des « dépenses publiques ».

- Se pose la question de la sacralisation de l'école. Faut-il en appeler aux autorités pénales ? On ne peut accepter une solution prioritaire en ce sens.
- Revoir l'orientation : Doit-on revenir aux « fameuses classes pratiques » ? Mais ce serait couvrir le risque d'une orientation trop précoce.

III) LES INCIVILITES :

Certains enseignants en arrivent à manquer de « respect » envers les enfants.

A noter le dé-sacralisation de l'école, sa cassure avec la société entraîne des conséquences :

Des critiques ouvertes des enseignants devant les enfants par les parents. Nous retrouvons la protection exacerbée de l'enfant. Jusqu'aux « Droits de l'enfant », conçus dans l'outrance.

L'institution-école va tout perdu. Elle n'est pas restituée. Nous observons alors le « résultat des courses ».

IV) LES PROPOSITIONS :

- Établir des statistiques pour une juste évaluation de la corrélation entre l'échec scolaire et l'incivilité.
- La Réorientation
- Aide aux parents
- Revenir sur les lois à propos des sanctions
- Utilisation des médias
- Formation des professeurs

A propos de la réorientation : Placer l'enfant dans une structure parallèle contrôlée par l'Éducation Nationale. Attention à l'orientation précoce.

- Comment remettre en place les valeurs ?

Nous observons une entreprise de « démolition » de l'école.

C'est une politique délibérée, orchestrée.

Ce ne sont pas les incivilités qui orchestrent, au départ, au fond, la vraie et grande attaque contre l'école.

- Des films, Étatsuniens surtout, attaquent à outrance. Les médias prennent une bonne part.
- Des subventions existent pour les familles afin qu'elles placent leurs enfants en Écoles privées : catholiques, coraniques, etc...
- Il faudra utiliser - mais est-ce possible ? - les « médias » dans l'autre sens. Mais cela nécessiterait une volonté politique.

- En fait, il nous est demandé de « raccommoder », pas de mettre en question le système et le changer, et, sûrement pas d'empêcher de mourir l'institution-école publique.

V) PROPOSITIONS POUR LES FAMILLES :

Retour sur les familles en détresses. Nous proposons une véritable prise en charges de ces familles.

Par exemple, réunions des parents en difficultés. Mais ces parents ne risquent-ils pas de « mal vivre » cette expérience. Il n'est pas question d'amener les parents à l'école pour les critiquer. Le biais des associations peut-être utilisé. Mais ces associations ne seront pas forcément dirigées par les enseignants. Cela peut fonctionner. Aller alors vers un Revenu Minimum de Formation payé par l'État...

Retenir :

- Il n'y a pas d'éducation sans sanction.
- Un collège ne dépassant pas un nombre d'élèves : 400 – 500.
- La demande : « que des parents viennent assister au cours ». Les impliquer (animation de clubs). Mais il faudrait qu'ils soient quand même sous l'autorité du chef d'établissement.
- Si le règlement intérieur est fait, il doit être strictement appliqué.
- Il est proposé que le règlement intérieur soit promulgué au niveau d'une commune ou du département, avec force de loi. Ceci permettrait de concerner tout le monde.
- Renforcer, aménager pour la notion d'écoute des élèves.
- Dans le cas d'un enfant incivil, impliquer davantage le parent. Si tout élève ne peut être accepté qu'avec un parent, après trois jours de non venue de l'élève accompagné d'un parent, appel aux forces de l'ordre (gendarmerie, police...)
- Le règlement doit porter, par exemple, sur la propreté. Une salle de cours doit être propre à la fin du cours.
- Établissement d'un conseil des élèves ?

En conclusion, nous avons manqué de temps pour fouiller encore un sujet vaste et sensible. Nous aurions aimé la participation plus étoffée de parents.